

CONDITIONS GÉNÉRALES D'ACCÈS AU BNP PARIBAS FORTIS EUROPEAN OPEN

1. CONDITIONS PRÉALABLES

L'achat de tout billet pour le tournoi implique l'acceptation des présentes Conditions Générales, établies pour la sécurité et le confort de tous nos visiteurs et susceptibles d'être modifiées à tout moment. Il est également possible que les protocoles applicables à toute réglementation sanitaire établie par les autorités compétentes, dont vous serez informé par TENNIUM BELGIUM BV (ci-après TENNIUM), doivent être respectés.

Tout manquement à ces Conditions Générales peut entraîner le refus d'accès ou l'expulsion de l'enceinte et, le cas échéant, des poursuites judiciaires peuvent être engagées par TENNIUM.

L'organisation avertit que le programme du tournoi BNP PARIBAS FORTIS EUROPEAN OPEN peut, en raison de force majeure, subir des modifications qui, le cas échéant, seront dûment annoncées sur le site www.europeanopen.be à l'approche de la date du tournoi.

2. ACHAT DES BILLETS

L'achat des billets est spécifiquement régi par les Conditions Générales de Vente de Ticketlive (<https://ticketlive.be/en/general-terms/>), que l'acheteur est tenu d'accepter.

Le spectateur reconnaît et accepte que les prix des billets et des abonnements sont variables et déterminés selon un processus de tarification dynamique, ce qui signifie que ces prix peuvent changer et ne seront pas toujours les mêmes.

3. MODIFICATIONS DU PROGRAMME

En cas de modification du programme ou de l'horaire du tournoi BNP PARIBAS FORTIS EUROPEAN OPEN pour cause de force majeure, raisons de sécurité, trouble à l'ordre public, décision d'une autorité compétente ou de l'organisation du tournoi, TENNIUM s'engage à annoncer ces changements dans les meilleurs délais et, en tout cas, dès que le département de la compétition rend l'information publique.

La suspension, modification ou variation du programme établi, pour les raisons susmentionnées (force majeure), n'engagera aucune responsabilité de TENNIUM.

TENNIUM avertit que des conditions météorologiques défavorables telles que la pluie, une chaleur extrême ou des vents forts peuvent entraîner des retards dans les horaires

des matchs et s'engage dans ce cas à annoncer ces changements dans les meilleurs délais.

Les conditions météorologiques pouvant entraîner des modifications d'horaires seront considérées comme un cas de force majeure.

Dans tous les cas, le spectateur reconnaît et accepte que TENNIUM se réserve le droit, pour des raisons opérationnelles ou organisationnelles et en recherchant toujours l'option causant le moins de préjudice au spectateur et au tournoi, de modifier des aspects tels que l'attribution des places (qui restera dans la même catégorie de prix), les horaires des matchs et/ou l'ordre des rencontres, et, dans des cas extrêmes, les dates de la compétition.

Le spectateur reconnaît également qu'il peut y avoir plusieurs sites où se déroulent les matchs et différentes installations accueillant la compétition, et reconnaît expressément le droit de TENNIUM de déterminer les critères d'attribution des matchs à ces sites, ainsi que de modifier cette attribution pour des raisons opérationnelles.

4. ENREGISTREMENT AUDIOVISUEL

Toutes les personnes assistant au tournoi reconnaissent qu'il s'agit d'un événement public et acceptent librement et volontairement que leurs voix, images et visages puissent apparaître dans des émissions de télévision ou de radio, en direct ou enregistrées, en vidéo, en photographies et dans tout autre support ou média audiovisuel, actuel ou futur, sans aucune compensation.

Aucun détenteur de billet ou spectateur ne peut filmer, photographier, diffuser, publier, transmettre et/ou, de manière générale, offrir au public (ou aider un tiers à le faire), en direct ou en différé, totalement ou partiellement, gratuitement ou contre paiement, tout enregistrement sonore, photographie, séquence vidéo, image animée ou autre contenu audiovisuel capté dans l'enceinte du tournoi (sauf autorisation prévue par la politique d'accréditation du tournoi).

L'utilisation continue d'ordinateurs personnels ou d'appareils électroniques portables dans les limites (zone spectateurs) des courts de compétition est interdite, à l'exception des membres des médias dûment accrédités, des fournisseurs et du personnel du tournoi lorsqu'ils les utilisent dans le cadre de leurs fonctions.

5. POLITIQUE DE CONFIDENTIALITÉ. PROTECTION DES DONNÉES

TENNIUM aura accès à toutes les données personnelles soumises sur ou via le site, ou autrement en lien avec l'achat de billets du BNP PARIBAS FORTIS EUROPEAN OPEN.

La présente politique de confidentialité (la « Politique de Confidentialité ») décrit la manière dont nous traitons vos informations personnelles et fait partie des conditions du site. Elle s'applique uniquement à ce site et à l'achat des billets du tournoi.

Pour toute information complémentaire, questions ou demandes, veuillez consulter ou nous contacter via le formulaire :

<https://www.europeanopen.be/terms-and-conditions/>

L'utilisation de ce site implique votre consentement à la collecte et à l'utilisation de vos données personnelles conformément à cette Politique de Confidentialité.

Les données personnelles fournies ou collectées sont traitées par TENNIUM. Si vous avez des préoccupations, vous ne devez pas utiliser nos sites ni acheter de billets.

Cette Politique décrit les types d'informations collectées, leur utilisation, conservation, protection et divulgation.

Elle ne s'applique pas aux services hors ligne ni aux sites tiers accessibles via des liens.

En accédant au site ou en achetant un billet, vous acceptez cette Politique.

6. VIOLATION DES PRÉSENTES CONDITIONS

Tout détenteur de billet qui, par son comportement, ne respecte pas les présentes CONDITIONS GÉNÉRALES se verra refuser l'accès ou sera expulsé sans droit à remboursement.

7. VALIDITÉ ET MODIFICATION DES CONDITIONS

Si une clause des présentes Conditions Générales est déclarée nulle, totalement ou partiellement, cette clause sera considérée comme exclue sans affecter la validité des autres dispositions.